



Parc national
de **forêts**

FICHE DE POSTE

Chef.fe du service Territoire, Délégué.e du Directeur aux partenariats

Cotation du poste	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) : Groupe 2 des AAE</i>
Catégorie	<i>A / A+</i>
Famille d'emploi	<i>Administratif</i>
Emploi	<i>Fonctionnaire ou contractuel-le</i>
Correspondance RIME	
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	<i>Parc national de forêts</i>
Localisation	<i>Arc en Barrois (52)</i>
Télétravail (oui/non)	<i>oui</i>
Télétravail (nombre de jours par mois)	<i>Selon charte télétravail de l'établissement</i>
Niveau d'expérience requis (<i>Débutant / Confirmé / Expert</i>)	<i>Confirmé</i>
Encadrement (oui/non)	<i>Oui</i>
Nombre de personnes encadrées	<i>8</i>
Spécialité RNCP (<i>Répertoire national des certifications professionnelles</i>)	

Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à jour adhéré à la charte.

L'établissement public compte 1 secrétariat général et 5 services : Valorisation, Territoire, Economie & transition écologique, Forêt – Chasse, Connaissance & Patrimoines.

Le service Territoire constitue le lien opérationnel entre la direction du Parc national et le terrain. Il regroupe les gardes-moniteurs et coordonne les missions mutualisées avec l'ONF et l'OFB. Il assure la présence du Parc national sur le territoire et garantit la cohérence entre les actions de terrain et les orientations stratégiques.

Le ou la chef-fe du service Territoire est Délégué-e du Directeur aux partenariats : il ou elle agit avec une délégation poussée de la Direction et travaille au quotidien en étroite collaboration avec elle. Véritable relais stratégique, il ou elle assure la représentation opérationnelle de la Direction sur le territoire auprès de toutes catégories d'acteurs, garantit la remontée des informations stratégiques et détermine les priorités d'action transversales, en fonction des enjeux, des moyens et des urgences du moment. Il ou elle garantit une parfaite collaboration avec les maires et élus du territoire, en représentation du Directeur et à ce titre coordonne l'action de représentation des gardes moniteurs sur leurs secteurs respectifs.

Finalités et missions :

1. Coordination du travail de terrain

- Organiser et piloter le travail quotidien des gardes-moniteurs : surveillance, suivis naturalistes, accueil et animations, police, accompagnement des communes.
- Hiérarchiser les priorités selon les objectifs fixés par la Direction et dans le cadre des moyens disponibles.
- Donner les arbitrages nécessaires pour éviter la dispersion des équipes.
- Garantir la cohérence entre les besoins du terrain et les stratégies du Parc national.
- Assurer la circulation fluide des informations entre terrain, services et Direction.
- Soutenir les agents dans la gestion des situations complexes ou conflictuelles et leur fournir la conduite à tenir notamment dans des cas complexes ou en situation d'incertitude.

2. Décision et arbitrage transversal en interservices

- Jouer un rôle décisionnaire dans la planification globale des projets : prioriser les actions au regard des enjeux stratégiques et de la charge collective.
- Assurer la coordination interservices, pour que les projets restent réalisables et cohérents sur le terrain.
- Proposer à la Direction les ajustements nécessaires de priorités, de moyens ou de calendrier.
- Veiller à la bonne articulation entre la stratégie de l'établissement (dans différents domaines : stratégie scientifique, stratégie EEDD, schéma d'interprétation, etc.) et les plans d'actions opérationnels.

3. Suivi de la police de l'environnement

- Préparer chaque année le plan de contrôle interdépartemental, validé en MISEN stratégique sur chaque département.
- Élaborer la note Police prévue par la convention ONF–Parc national, pour harmoniser les pratiques et les sanctions entre les services (Parc national, ONF, OFB) et entre départements.
- Organiser les tournées de surveillance et les briefs des équipes (objectifs des tournées, nature des infractions potentielles, etc.).
- Suivre les procédures judiciaires, les relations avec les parquets et la coordination avec la cellule juridique. Assurer le lien avec la Direction et la Présidence.
- Gérer le dossier armement et les formations associées (tir, commissionnement, assermentation).
- Assurer le rapportage dans l'outil OFB et la participation au groupe de travail inter-parcs « Police ».

4. Pilotage des missions mutualisées

- Être l'interlocuteur·rice de référence du référent Parc national à l'ONF et des chefs de service départementaux de l'OFB.
- Piloter et suivre les missions mutualisées (agents ONF et OFB intervenant pour le Parc national).
- S'assurer de la bonne application de la convention tripartite Parc national–ONF–OFB et résoudre les points de blocage en lien avec la Direction.
- Évaluer l'efficacité des missions et proposer des améliorations de fonctionnement.

5. Relations avec les communes et partenaires

- Représenter la Direction sur le terrain auprès des élus, acteurs locaux et services de l'État.
- Piloter la relation avec les communes adhérentes, notamment à travers la signature et le suivi des conventions d'application de la charte.
- Identifier les attentes et besoins du territoire et en rendre compte à la Direction pour adapter les priorités d'action.

Liaison hiérarchique :

- Poste placé sous l'autorité du Directeur de l'établissement
- Membre du Comité de direction de l'établissement.
- Encadrement direct de 8 agents répartis sur deux départements (6 gardes-moniteurs, 1 assistante-agent d'accueil, 1 ouvrier polyvalent).
- Travail permanent en binôme avec la Direction et en transversalité avec les chefs de service.

Profil recherché :

Compétences techniques

- Bonne connaissance des politiques publiques environnementales et forestières.
- Maîtrise du fonctionnement des établissements publics et des services déconcentrés de l'État.
- Connaissance des dispositifs de police de l'environnement et du travail en partenariat.
- Expérience confirmée dans l'encadrement et la coordination d'équipes.
- Maîtrise de la planification opérationnelle et de la gestion de projets transversaux.
- Permis B obligatoire.
-

Savoir-faire

- Décider et prioriser avec discernement dans un contexte de forte activité.
- Coordonner des acteurs et des projets variés, en conciliant stratégie et contraintes du terrain.
- Animer, écouter et fédérer une équipe pluridisciplinaire.
- Travailler en lien étroit avec la Direction dans un climat de confiance et de loyauté.
- Rédiger clairement et synthétiser les situations complexes.

Qualités personnelles

- Leadership.
- Diplomatie, écoute et sens du collectif.
- Esprit d'analyse et de discernement.
- Rigueur, fiabilité et sens des responsabilités.
- Goût du terrain et sens du service public.

Spécificités :

- Poste basé à Arc-en-Barrois (52).
- Déplacements fréquents sur le territoire du Parc (Haute-Marne et Côte-d'Or).
- Déplacements ponctuels au niveau national (réseau des Parcs nationaux, OFB, etc.).
- Parc de véhicules de service pour les déplacements professionnels.

Contacts :

Philippe PUYDARRIEUX, Directeur

philippe.puydarrieux@forets-parcnational.fr

Le dossier de candidature devra comprendre une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, ainsi que la date de disponibilité du candidat.

Envoi des candidatures à : recrutement@forets-parcnational.fr

Préciser en objet : « Recrutement Chef-fe de service territoire »

La date limite de réception des candidatures est fixée le 19/11/2025